

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module *Hôpital Immersif I (Hoplm 1)* 2024-2025

Code : S.SI.364.2024.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle : Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 8 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Intégrer le raisonnement et le jugement cliniques dans la démarche de soins pour prendre des décisions cliniques sécuritaires.
- Apprentissage d'une posture de partage de savoirs et responsabilités décisionnelles au sein de l'équipe intra et interprofessionnelle.
- Acceptation et respect de l'autonomie de la personne soignée et de son libre arbitre.
- Réaliser l'importance d'adapter sa communication et les outils en fonction des interlocuteur·rices et des différentes situations.
- Intégrer une perspective salutogénique dans sa pratique en mobilisant les ressources des personnes et communautés.
- Identifier les besoins et mobiliser les ressources utiles au développement des compétences professionnelles.
- Comprendre que chacun est en possession de savoirs partageables pouvant être mis en discussion et à contribution.

5. Contenus

Grâce à une immersion dans différents parcours et itinéraires de santé/soins vécus par des patient·es/personnes, ce module permet de mobiliser et intégrer :

- La collaboration interprofessionnelle dans la prise de décision partagée entre tous les acteur·rices/professionnel·les du parcours santé/soin.
- Le leadership clinique par son positionnement et ses actions professionnelles.
- La responsabilité professionnelle en étant acteur·rice du devenir de la profession au sein du contexte socio-sanitaire.
- La formation de ses pairs dans une perspective de développement de compétences et d'amélioration continue de la qualité des soins.

Une place centrale sera donnée aux savoirs et expériences à l'aide de modalités telles que la simulation, le partage d'expertise et de connaissances entre pairs (séminaires, tables rondes) et l'autoévaluation.

Les étudiant·es seront amené·es à expérimenter des situations de santé et de maladies, dans différents contextes (stationnaire, ambulatoire, lieu de vie), aux différents âges de la vie. La mobilisation de concepts (éthique et droit, déontologie, etc.), d'outils (REAACT, TeamStepps, etc.) et de connaissances (physio et psychopathologiques, pharmacologiques, évaluation clinique, relationnelles, etc.) sera sollicitée.

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|--|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

La présence aux cours dans lesquels la pédagogie expérientielle prime (séminaire, laboratoire clinique, analyse de pratique, ...) peut faire l'objet d'une attribution de points à la validation. Ces cours sont identifiés dans le syllabus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

11. Bibliographie

- Kitson, A. (1999). The essence of nursing. *Nursing Standard*, 13(23), 42-46. <https://doi.org/10.7748/ns1999.02.13.23.42.c7482>
- Lavoie, P., Boyer, L., Pepin, J. I., Goudreau, J., & Fima, O. (2017). Accompagner les infirmières et les étudiantes dans la réflexion sur des situations de soins : Un modèle pour les formateurs en soins infirmiers. *Quality Advancement in Nursing Education - Avancées En Formation Infirmière*, 3(1). <https://doi.org/10.17483/2368-6669.1100>
- Le journal de bord réflexif comme adaptation du dispositif ARPPEGE pour susciter la réflexivité et le développement professionnel des conseillères pédagogiques en formation continue. (2022, mars 7). *Revue de l'analyse de pratiques professionnelles*. <https://www.analysedepratique.org/?p=5298>

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes.

Nom des responsables du module : Roulin Valentine, Lamothe Jean-Sébastien